

Appel à candidatures 2026 - Création ou extension d'Equipes spécialisées Alzheimer en Nouvelle-Aquitaine

10.8.2026 - | ARS Nouvelle-Aquitaine

L'Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine lance un l'appel à candidatures pour le renforcement de l'offre en Equipes spécialisées Alzheimer en région. Cet appel à candidatures prévoit l'extension d'équipes existantes et/ou la création de nouvelles équipes.

Conformément à la Stratégie nationale Maladies neurodégénératives 2025-2030, qui prévoit un doublement du nombre des équipes spécialisées Alzheimer (ESA) à l'échelle du territoire national, l'Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine publie un appel à candidatures afin de permettre la création ou l'extension de nouvelles ESA.

Les ESA interviennent directement au domicile des personnes concernées, en lien avec leur médecin et les professionnels de santé. Elles ont plusieurs missions :

- Aider les personnes à maintenir leur autonomie en stimulant leurs capacités ;
- Réduire les troubles du comportement qui peuvent apparaître au cours de la maladie ;
- Améliorer la relation entre la personne aidée et son proche aidant, en apportant conseils et soutien.

Cet AAC fait suite à une enquête régionale menée conjointement par l'ARS et l'Observatoire régional de la Santé de Nouvelle-Aquitaine, auprès des 50 ESA en fonctionnement en région, afin d'objectiver les besoins territoriaux.

Le dossier de candidature devra être complété uniquement en version électronique sur la plateforme « Démarches Numériques » en suivant le lien suivant :

Démarches Numériques - AAC 2026 : Equipes spécialisées Alzheimer en Nouvelle-Aquitaine

Aucun dossier ne sera instruit en dehors du cadre de Démarches Numériques.

Cet appel à candidatures est ouvert à l'ensemble des SAD mixtes, qu'ils soient déjà autorisés ou en cours d'autorisation, qu'ils disposent déjà d'une ESA ou non.

L'ensemble de la région Nouvelle-Aquitaine est concerné par cet AAC. La priorité sera néanmoins donnée aux départements présentant, selon l'enquête menée par l'ORS, un niveau de besoin plus élevé : la Charente, la Charente-Maritime, la Corrèze, les Landes et les Pyrénées-Atlantiques.

Date limite : 15 novembre 2026

<https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/appe-candidatures-2026-creation-ou-extension-dequipes-specialisees-alzheimer-en-nouvelle-aquitaine>